MARDI 6 FÉVRIER 2018 – 11H00 PRÉFECTURE DE LA MANCHE

HOMMAGE AU PRÉFET CLAUDE ERIGNAC

-==000===-

Mesdames et Messieurs,

Le 6 février 1998, il y a exactement vingt ans, dans la soirée, Claude ERIGNAC, Préfet de la Région Corse, se rend à titre privé à un concert de musique classique à Ajaccio.

Il dépose son épouse devant la salle de spectacle, il va garer sa voiture dans le quartier et il revient à pied vers la salle où le concert va commencer.

Un commando de deux tueurs se porte à sa hauteur.

Claude ERIGNAC est abattu d'une balle dans la nuque, puis achevé de deux balles dans la tête alors qu'il est à terre.

Son épouse Dominique l'attendra en vain. Ses enfants, Marie-Christophine et Charles-Antoine ne reverront jamais leur père.

Claude ERIGNAC avait 60 ans.

Nous sommes ici réunis pour honorer la mémoire d'un homme et celle d'un grand Préfet de la République, un serviteur de l'Etat.

Né le 15 décembre 1937 à Mende en Lozère, Claude ERIGNAC avait des origines familiales dans la Corrèze, le Puy-de-Dôme et le Cantal par son père, lui-même Préfet.

Après des études de droit et de sciences politiques, à 25 ans il embrasse la carrière préfectorale en Guyane en 1962. En Outre-Mer, en métropole et à Paris dans différents cabinets ministériels, comme chef de cabinet des Préfets de l'Yonne et du Jura, comme secrétaire général en Martinique et en Nouvelle Calédonie, comme Sous-Préfet dans le Nord à Avesnes-sur-Helpe et dans la Loire à Roanne, comme Préfet de département dans le Gers, en Meurthe-et-Moselle, dans les Yvelines, et finalement comme Préfet de Région en Corse, Claude ERIGNAC n'a cessé de consacrer sa vie et son énergie au service de l'Etat.

Claude ERIGNAC était connu pour sa droiture, son exigence, son sens aigu de l'équité, du service public.

Dans l'exercice de sa mission, cet homme habité par le sens de l'intérêt général, portait avec honneur les feuilles de chêne et d'olivier, symboles de la force et de la paix, brodés d'or sur l'uniforme des Préfets.

Quel destin singulier que d'être Préfet et de perdre la vie en Corse.

Quelle ironie cruelle de l'Histoire de notre pays car c'est bien Napoléon BONAPARTE, un corse, qui créa le corps des Préfets en 1800. BONAPARTE ne voulait pas seulement recréer les gouverneurs de l'ancien régime dévoués à son autorité. Il avait une vision bien plus grande, bien plus large, bien plus haute. A la sortie de l'épisode sanglant de la Révolution et des atrocités de la guerre civile, aggravée des conflits avec les monarchies européennes, Napoléon veut réconcilier les français dans un esprit de concorde, restaurer l'autorité de l'Etat, il souhaite même que la France retrouve non seulement sa puissance mais son harmonie, il parle même du bonheur retrouvé des français. C'est lui qui déclare en 1800 : « Faites que la France date son bonheur de l'établissement des préfectures ».

Assurément Claude ERIGNAC avait-il à l'esprit cette maxime, cette ambition pour la Corse, faire respecter l'autorité, faire triompher le droit, donner à ce territoire l'harmonie et le bonheur de vivre ensemble.

Loin de chercher à plaire, Claude ERIGNAC s'est ainsi attaché à faire appliquer les lois de la République et à faire respecter ses symboles. L'ouverture d'esprit et la compréhension qui faisaient de cet homme cultivé un véritable humaniste, ont toujours fait partie de sa conception du métier de Préfet.

C'est en effet une noble mission que Claude ERIGNAC avait acceptée en 1996 en arrivant en Corse. Le métier de Préfet nécessite des qualités que Claude ERIGNAC incarnait parfaitement : autorité naturelle, capacité d'écoute et sens de l'abnégation. Autant de caractéristiques qui réunissent dans ce symbole les grandeurs et les servitudes de la haute fonction publique d'Etat.

Les « grandeurs » que chaque citoyen perçoit parce que le Préfet est le représentant de l'Etat et de ce fait, selon le protocole de la République, le premier personnage du département.

Les « servitudes » que l'on perçoit moins bien mais que l'on devine : les heures de travail, la recherche des consensus, l'apaisement des conflits, la mise en œuvre de décisions difficiles ou impopulaires, l'application des lois et des règlements, l'équilibre à trouver entre le droit et le bon sens, pour permettre justement de vivre ensemble dans une société démocratique.

C'est là toute la difficulté de la mission du Préfet. Il est un symbole mais il est aussi un homme, ou une femme, avec ses forces et ses faiblesses, avec une vie qu'il s'efforce de rendre « normale », parfois avec un conjoint et des enfants, parfois seul, mais c'est bien sur ses épaules que pèse le poids des responsabilités qui lui ont été confiées.

Alors parfois la colère, la revendication, la haine ou la vengeance, conduisent à confondre l'être humain, l'époux, le père de famille, et le symbole de l'Etat qu'il représente.

Pour rare qu'il soit, le destin tragique de Claude ERIGNAC doit amener chaque citoyen à réfléchir.

Comment a-t-on pu arriver à cet assassinat, lâche à défaut d'être aveugle, car parfaitement préparé et ciblé – Claude ERIGNAC était à la fois l'homme à abattre et le Préfet à abattre.

Il rejoint en cela au panthéon des martyrs de la République un autre grand Préfet Jean MOULIN, résistant torturé et assassiné, mort en héros pour d'autres causes certes, mais qui par son combat pour la liberté et pour le droit et les valeurs de la République, rappelle l'engagement quotidien du Préfet ERIGNAC pour la défense des mêmes valeurs.

La différence entre la barbarie et la civilisation, c'est la règle de droit.

C'est bien la barbarie qui a assassiné Jean MOULIN.

C'est bien la barbarie qui a assassiné Claude ERIGNAC.

C'est avec la conscience profonde d'accomplir aujourd'hui un important devoir de mémoire et avec l'émotion que je ressens à l'instant en tant qu'homme et en tant que Préfet de la République, que j'ai souhaité, pour commémorer le $20^{\text{ème}}$ anniversaire de la mort tragique de Claude ERIGNAC, donner son nom à la principale salle de réunion de la Préfecture de la Manche.

Que la vue de son portrait, l'appel de son nom, soient ici maintenant et pour les années à venir, le symbole le plus fort du souvenir qu'une Nation toute entière et rassemblée doit à un grand serviteur de l'Etat, assassiné dans un acte barbare, mort pour la République et pour la France.